SIMOP
EQUIPEMENTS POUR L'ENVIRONNEMENT

Redonnons le meilleur à la terre

FILTRE COMPACT BIONUT
DE 5 A 20 EQUIVALENTS HABITANTS

FABRICATION FRANCAISE

Bionut®

6050
20/04/2015

NOUVEAU

DESCRIPTIF DE L'INSTALLATION :

Les filières de la gamme BIONUT6050 sont des filières de traitement des eaux usées domestiques issues de maisons individuelles ou de groupements d'habitations.
Ces dispositifs supportent le fonctionnement par intermittence des résidences secondaires et ne nécessitent aucun apport en énergie.
Le traitement est basé sur la technique du filtre compact biologique qui reproduit l'épuration naturelle de l'eau à travers le sol.
Ces filières sont composées d'une fosse toutes eaux assurant le prétraitement de l'effluent et d'un filtre compact à base de coquilles de noisettes assurant le traitement biologique.

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT :

Le traitement par la filière BIONUT se fait en deux étapes :

- le prétraitement, réalisé par la fosse toutes eaux
- le traitement biologique, réalisé par le filtre compact à base de coquilles de noisettes.

Une fois sortie de la fosse toutes eaux, l'eau prétraitée arrive dans la chasse à auget intégrée à la cuve. Cette chasse alimente la rampe de répartition afin d'optimiser la distribution de l'eau sur la surface du filtre. L'eau percole ensuite à travers le massif filtrant constitué de coquilles de noisettes sur lesquelles sont fixées des bactéries aérobies qui assureront le traitement de l'eau. L'apport en oxygène nécessaire au développement des bactéries se fait par une ventilation de 100 mm. L'eau traitée est ensuite évacuée par un drain ou vers le milieu naturel hydraulique superficiel (soumis à autorisation).

ENTRETIEN :

- Fosse toutes eaux : entretien classique et habituel, vidanger la fosse lorsque le niveau de boues atteint 50% du volume total, voir la fiche technique correspondante à la fosse.
- Filtre BIONUT : entretien simple et rapide, se réferer au guide de l'usager.

AVANTAGES

PRÊT À TAUX ZÉRO+ 0%

- Une filière économique :
  - faible emprise au sol
  - filière autonome, aucun apport d'énergie requis
  - éligible à l'éco-prêt (éco -PTZ)
  - coût d'entretien réduit
  - aucun travaux à prévoir lors du renouvellement du média filtrant, grâce à son accessibilité totale.

- Un système environnemental :
  - produit 100% français : innovation et conception par SIMOP , coquilles de noisettes en provenance de France
  - faible bilan carbone
  - pas de consommation électrique
  - excellentes performances épuratoires conformes aux réglementations en vigueur

- Un système écologique :
  - matériau naturel : massif filtrant à base de coquilles de noisettes
  - matériau renouvelable
  - matériau recyclé et recyclable : valorisation écologique de la coquille qui était un déchet à la base ; la coquille sera envoyée dans un centre agrée de compostage ou d'incinération en fin de cycle

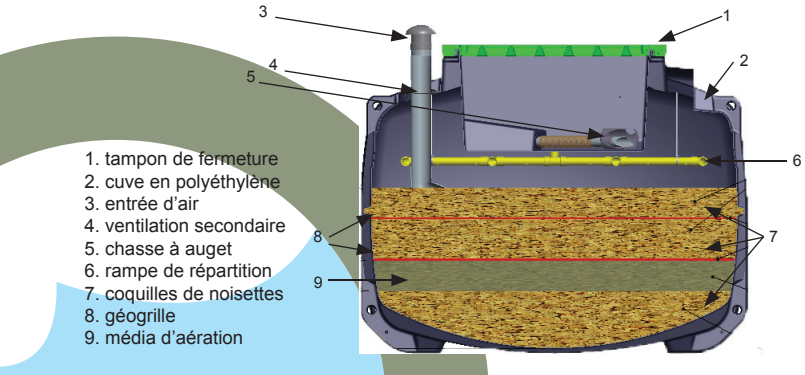

SIMOP 10 rue Richedoux 50480 SAINTE-MÈRE-ÉGLISE – FRANCE – Tél. +33(0)2 33 95 88 00 – Fax +33(0)2 33 21 50 75
www.simop.com – e-mail : simop@simop.fr

Document non contractuel. Les cotes (en mm) sont données à titre indicatif et peuvent être modifiées sans préavis.

FILTRE COMPACT BIONUT
5 A 20 EQUIVALENTS HABITANTS

Bionut®

DIMENSIONS FILTRE :

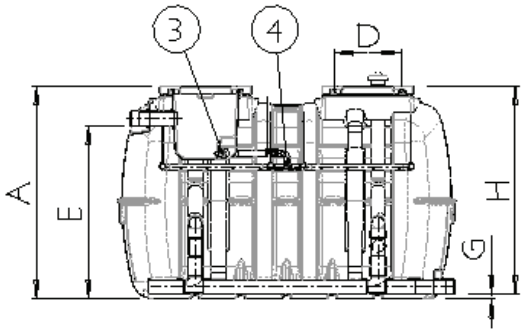

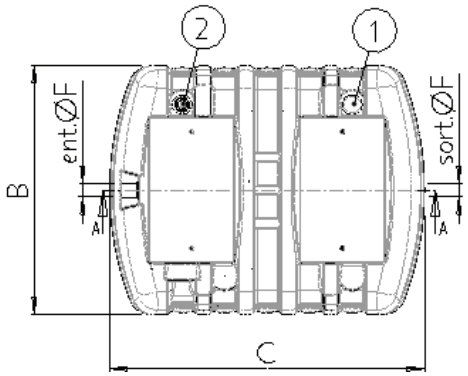

1. entrée d'air (champignon fourni)
2. ventilation secondaire
3. chasse à auget intégrée
4. dispositif de répartition

	A	B	C	D	E	F	G	H	Poids
BIONUT05	1500	1880	2059	470x920	1235	100	37	1463	850 kg
BIONUT06	1500	1880	2380	470x920	1235	100	37	1463	1035 kg

OPTIONS :
- RH2/2025/B-1 : rehausse réglable de 200 à 250 mm (1 pièce)
- RH2/2025/B-2 : rehausse non réglable de 300 mm (2 pièces)
- REC2/02/13: regard de collecte polyéthylène hauteur 1300 mm
- RH2/30/B-1 : rehausse non réglable de 300 mm (1 pièce)
- RH2/3030/B-2 : rehausse non réglable de 300 mm (2 pièces)

Composition et choix de la filière :

•Filière sortie basse

Capacité EH	5	6	6	10	12	15	18	20
Référence de la filière en sortie basse →	BIONUT6050/05	BIONUT6050/06	BIONUT6050/06-2	BIONUT6050/10	BIONUT6050/12	BIONUT6050/15	BIONUT6050/18	BIONUT6050/20
Composition de la filière ↓								
Fosse toutes eaux	INP03000	INP03000	IBH04000	IBH05000	INH06000	INH08000	FTE2/6308/10	FTE2/6308/10
Volume m³	3	3	4	5	6	8	10	10
N° fiche technique	6004	6004	6004	6004	6004	6004	6308	6308
Filtre	BIONUT05	BIONUT06	BIONUT06	BIONUT05	BIONUT06	BIONUT05	BIONUT06	BIONUT05
Qté nécessaire	1	1	1	2	2	3	3	4
Boîte d'alimentation	/	/	/	REP2/04/04	REP2/04/04	REP2/04/04	REP2/04/04	REP2/04/04
Qté nécessaire	/	/	/	1	1	1	1	1
N° fiche technique	/	/	/	6060	6060	6060	6060	6060
Auget d'alimentation	/	/	/	/	/	AF2/6016/055	AF2/6016/055	AF2/6016/055
Qté nécessaire	/	/	/	/	/	1	1	1
N° fiche technique	/	/	/	/	/	6016	6016	6016
Surface utile m²	14	15	15	37	39	44	47	58

SIMOP 10 rue Richedoux 50480 SAINTE-MÈRE-ÉGLISE – FRANCE – Tél. +33(0)2 33 95 88 00 – Fax +33(0)2 33 21 50 75
www.simop.com – e-mail : simop@simop.fr
Document non contractuel. Les cotes (en mm) sont données à titre indicatif et peuvent être modifiées sans préavis.

• Filière sortie haute

Capacité EH	5	6	6	10	12	15	18	20
Référence Pack sortie haute	BIONUT6050/05SH	BIONUT6050/06SH	BIONUT6050/06-2SH	BIONUT6050/10SH	BIONUT6050/12SH	BIONUT6050/15SH	BIONUT6050/18SH	BIONUT6050/20SH
Compostion de la filière								
Filière	BIONUT6050/05	BIONUT6050/06	BIONUT6050/06-2	BIONUT6050/10	BIONUT6050/12	BIONUT6050/15	BIONUT6050/18	BIONUT6050/20
Relevage	RELBIONUT	RELBIONUT	RELBIONUT	RELBIONUT	RELBIONUT	RELBIONUT	RELBIONUT	RELBIONUT
Fiche technique	5170	5170	5170	5170	5170	5170	5170	5170

PERFORMANCES :

La filière BIONUT a obtenu l'agrément ministériel 2015-005, et respecte les prescriptions réglementaires suivantes :

Paramètres	Seuils réglementaires de l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié
DBO5	35 mg/l
MES	30 mg/l

Ces performances sont atteintes dans les conditions normales d'utilisation, d'entretien, de maintenance conformément aux prescriptions de ce guide de l'usager et après une période de démarrage d'1 mois.

POSE ET MISE EN SERVICE :

• Pose :

Se référer à la notice de pose P075 et au guide de l'usager.
Attention : La hauteur maximum de remblai sur le système est de 30 cm. Pour une charge supérieure ou en cas de nappe phréatique se référer à la fiche technique 6051.

ASSISTANCE SUR CHANTIER A LA MISE EN SERVICE GRATUITE

• Mise en service :

La mise en service est une opération importante pour valider le bon fonctionnement de l'installation.
Elle peut être réalisée par l'usager et/ou un professionnel qualifié, elle doit être réalisée selon les préconisations décrites dans le guide de l'usager, et fait l'objet d'un rapport de mise en service à retourner à SIMOP.
SIMOP propose une assistance sur chantier gratuite à la mise en service afin de garantir à l'usager un fonctionnement optimal de sa filière.
La société ASSISTEAUX est agréée par SIMOP pour assurer l'assistance à la mise en service de cette filière.

GARANTIE :

SIMOP garantit que les dispositifs de la gamme BIONUT permettent de traiter les eaux usées domestiques conformément aux exigences réglementaires.
Ces performances sont garanties dans les conditions normales d'utilisation, d'entretien et de maintenance conformément aux prescriptions du guide de l'usager.
La cuverie est garantie 10 ans, si les conditions de pose et d'installation ont été respectées. La période de garantie débute le jour de l'installation.

SIMOP 10 rue Richedoux 50480 SAINTE-MÈRE-ÉGLISE – FRANCE – Tél. +33(0)2 33 95 88 00 – Fax +33(0)2 33 21 50 75
www.simop.com – e-mail : simop@simop.fr

Document non contractuel. Les cotes (en mm) sont données à titre indicatif et peuvent être modifiées sans préavis.